

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 4 Février

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95  
COMPTE CHEQUES POSTAUX  
NANTES 6.015

## ÉCHOS

**LE BUDGET DE L'AGRICULTURE**, pour 1928, est en augmentation de 40 millions 1/2 sur le chiffre inscrit au Budget primitif. Parmi ces dépenses supplémentaires, nous citerons :

500.000 francs pour la création de nouvelles écoles d'agriculture d'hiver, 6 millions pour recherches, expérimentations et multiplications de variétés de blés et seigles à grands rendements.

900.000 francs pour la défense sanitaire des végétaux.

15 millions pour l'électrification rurale.

4.885.000 francs pour l'amélioration des forêts domaniales.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE VIANDE** : Cette association vient de se constituer, à l'instar de celle des producteurs de blé, pour défendre nos producteurs, contre la crise grave, que traverse l'élevage français et les difficultés d'exportations. M. de Contades présidera la réunion préparatoire, qui s'est tenue le 9 janvier au siège de la Confédération Nationale des Associations Agricoles à Paris. La création du nouveau groupement a été décidée. Souhaitons lui plein succès !

**LE SALON DES MACHINES AGRICOLES**, à Paris, s'étend sur plus de 35.000 mètres carrés et compte 670 exposants, de toutes les machines perfectionnées modernes. Plus de 150 maisons n'ont pu y être admises, faute de place. C'est le rendez-vous de tous les connaisseurs, spécialistes et agriculteurs de France et même de l'étranger.

**LA FOIRE AUX VINS DE SAUMUR** aura lieu les 4 et 5 février 1928, à Saumur, sous les auspices de la Municipalité et des Syndicats viti-coles. Dégustation des bons vins blancs et rouges des meilleurs crus du Saumurois et de l'Anjou.

**VINS GRECS** : Les négociants français vont se répartir 30.000 hectolitres de vins ordinaires originaires de Grèce. La Confédération des Vignerons de Montpellier a protesté contre toute augmentation de ces importations.

**AU MANS** aura lieu le 27 janvier, la Foire aux Vins, Cèdres et Eaux-de-Vie, de la Sarthe, et du 22 au 25 Mars, la quatrième exposition nationale d'aviiculture.

**EN BRESSE**, la Foire aux volailles grasses, de Bourg, réunissait un nombre important de chapons, poulets, canards, oies et dindons, présentés avec art, comme il est de coutume, dans cette région universellement renommée.

**UNE FOIRE AUX SAUVAGINES** aura lieu à Châtillon-sur-Saône, le 27 février. L'Union Commerciale de cette ville fait un appel cordial aux éleveurs et à ceux qui récoltent les peaux de ces animaux (de la martre à la taupe, ainsi que le lapin).

**ENCORE NOS CHEVAUX BRETONS** : Une mission italienne vient d'acheter en Bretagne 16 étalons au prix moyen de 13.000 francs l'unité. En raison de leur rusticité ces races bretonnes sont appelées à faire souche en Italie et à constituer des familles chevalines émérites.

**AU LUDE** (Sarthe), une fédération de boulangeries agricoles exploite, avec succès, pour son usage particulier, une meunerie coopérative. Cette entreprise, qui s'est développée sur tout le territoire de Touraine, constitue une belle et vigoureuse branche de la mutualité agricole. Souhaitons lui plein succès auprès des cultivateurs.

**POMMES ET POIRES** : La récolte des fruits à cidre s'est élevée à 35 millions 1/2 de quintaux en 1927, contre 17 millions 1/2 en 1926.

Celles de pommes et poires à couteaux a dépassé 3 millions de quintaux, contre 1 million 1/2 en 1926.

**UNE ENTENTE** serait sur le point de se faire entre industriels français, anglais, allemands et même américains, en vue du contrôle de la production mondiale des engrais azotés.

## Les Labours profonds sont indispensables à la Pomme de Terre

Comme toutes les plantes qui occupent le sol pendant l'été, la pomme de terre ne trouve pas, dans les pluies de cette saison, de quoi faire face à ses besoins en eau. Elle en réclame d'autant plus que le climat est plus ensoleillé.

Quand la sécheresse se prolonge, l'activité végétale se borne à faire face à l'évaporation, la plante languit et mûrit prématurément, après avoir donné les symptômes d'une dégénérescence manifeste. La récolte est alors des plus réduites et les tubercules impropres à la reproduction.

Quand la pluie survient après une longue période de temps sec, la plante reprend parfois vigueur, mais les tubercules en voie de formation, au lieu de continuer à grossir, donnent naissance à de nombreux filaments, à l'extrémité desquels apparaissent de nouveaux tubercules. Le mieux à faire, en pareil cas, est d'opérer l'arrachage au plus vite, car ces nouveaux tubercules se forment surtout aux dépens de ceux qui existaient déjà.

La végétation de la pomme de terre ayant été anormale, il y a lieu d'en renouveler la semence en la faisant venir des régions où elle a été normale, car ce serait aller à un échec certain que de planter l'année suivante les tubercules récoltés ou de prendre la semence chez des voisins, alors même que leur culture de pommes de terre aurait été moins épuisée.

Les besoins en eau de la pomme de terre sont également en rapport étroit avec son développement herbacé.

Aimé Girard, dans ses belles recherches sur la pomme de terre industrielle et fourragère, a trouvé que la surface des feuilles d'une touffe normale de pommes de terre de grande culture, était au moins égale à un mètre carré et demi, de sorte qu'avec une plantation où l'écartement entre les lignes est de 0 m. 70, et sur la ligne de 0 m. 45, la surface des feuilles d'un hectare de pommes de terre est d'environ cinq hectares, et comme l'évaporation se fait sur les deux faces de la feuille, c'est sur une surface double qu'elle agit, soit sur environ dix hectares.

Les variétés à feuillage très abondant, comme la Géante bleue, la Géante blanche, etc., présentent une surface évaporante encore plus grande; aussi, ne peuvent-elles réussir que dans les climats où la sécheresse ne se fait pas sentir au cours de l'été; par contre, les variétés plus spécialement destinées à l'alimentation de l'homme, ont des tiges moins longues, une surface de feuilles moins grande, aussi peuvent-elles cultiver dans les situations les plus diverses, mais leur production n'est élevée qu'autant que l'été n'est pas trop sec, alors même que le sol leur convient bien.

De cet exposé, il ressort que l'on doit, par des labours profonds, chercher à emmagasiner de l'eau dans le sol en vue de mettre la pomme de terre à l'abri de la sécheresse.

Les avantages de ces labours, qu'on doit exécuter au cours de l'hiver et non à la veille de la plantation, sont les suivants :

1° Ils facilitent la pénétration de l'eau, dans les couches inférieures du sol où elle s'accumule sous forme de réserve, pour remonter, par capillarité, vers la surface quand la sécheresse commence à se faire sentir. Et lorsqu'on a soin de maintenir la surface du terrain meuble par des binages, cette eau reste à la disposition de la végétation;

2° Les labours profonds permettent également au système racinaire de prendre plus d'extension et, par là même, de tirer un meilleur parti des engrais et des éléments fertilisants ayant pu être entraînés dans les couches profondes du sol;

3° Lorsque les pluies sont trop abondantes au cours de l'été, qu'il s'agit de pluies d'orage ou de pluies continues comme en 1927, l'eau gagnant plus facilement les couches inférieures, ne nuit pas à la végétation;

4° Dans les terres ainsi labourées, on n'a pas à déplorer au même degré la pourriture de tubercules à la suite du « phytophthora infestans ». La dernière campagne agricole en est un exemple frappant; alors que la pomme de terre a produit une récolte énorme de tubercules sains dans les terres perméables bien fumées, on a eu à en déplorer la perte d'une partie importante par suite de la maladie dans les terres peu profondes ou trop compactes où l'humidité a été excessive.

Lorsque, par sa compacité ou sa pau-

vreté, le sous-sol ne peut être mélangé au sol, on peut cependant le faire bénéficier des labours profonds, en passant derrière la charrue ordinaire une charrue sous-soluse qui ameublait la terre vierge et la laisse sur place. A défaut de sous-soluse, on peut se contenter d'un bâti solide, en bois ou en fer, sur lequel on fixe des dents de scarificateur et que l'on passe de même derrière la charrue.

Quand le sol est disposé en billons, rien n'est plus facile que de faire passer l'un ou l'autre de ces instruments dans le fond des sillons qui séparent chaque billon. La terre, ainsi travaillée, se désagrège, s'aère sous l'influence des intempéries de la saison hivernale, de sorte qu'en refermant les billons on printemps sur l'emplacement des sillons, la pomme de terre trouve un milieu tout différent de celui qu'elle occupe habituellement dans ce mode de culture.

P. LAVALLÉE,  
Ingénieur Agronome, Directeur de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire)

## Les Vins nouveaux de 1927

En présence, dans nombre de régions, des irrégularités de la production des vins de 1927 avec, comme conséquence, des variations anormales de constitution, on ne saurait trop attirer l'attention des intéressés sur la nécessité, au début de l'hiver, d'examiner avec le plus grand soin l'état de santé de ces vins, surtout pour ceux originaires de vignes atteintes par la grêle, par le Mildiou, l'Oïdium, les Vers de la grappe, par les invasions de Botrytis, consécutives aux piqûres des grumes, etc. Encore plus urgent pour les vins vinifiés sans les précautions spéciales que commandait l'état de la vendange, cet examen consiste tout d'abord en un contrôle sévère des propriétés organoleptiques, lequel sera complété par des essais de bonne tenue et, s'il y a lieu, par l'étude microscopique et des acidités fixe et volatile.

Signalons ici les anomalies les plus fréquentes relevées par cet examen : une effervescence persistante fera suspecter des fermentations, dont l'existence sera confirmée par des troubles, lesquels seuls sont souvent des symptômes de maladies, soit bactériennes, soit chimiques; une nuance jaune de la couleur des blancs, tuilée ou violacée des rouges, sont des caractères d'une atteinte acquise de Cassure qui s'accroîtra dans l'avenir.

La recherche dans les bouquets et saveurs des goûts anormaux avant et surtout après aération, est de première importance pour être fixé sur l'absence des goûts qu'on pu apporter des traitements insecticides, de la Pourriture, des contacts soit de parties attaquables du matériel vinaire, cuves en ciment non affranchies, soit de vaisseaux à goût de bois divers, sec, moisi, etc.; c'est surtout pour la révélation de ces goûts anormaux que l'aération joue un rôle précieux en les développant pour la plupart; la généralisation de la sulfuration des moûts donne parfois des goûts sulfhydriques faciles à atténuer au début de leur production, mais beaucoup plus tenaces dans la suite.

Les épreuves de rapidité confirment celles de l'olfaction, quoique avec moins de netteté, mais elles sont les seules pour les saveurs anormales dues à des corps fixes, sels de cuivre, de fer, excès de sels de chaux des vins trop déverdis, etc.

Les essais de bonne tenue à l'air s'imposent pour tous les vins issus de raisins de maturation incomplète ou botrytisés, même en petite proportion, surtout pour les vins demeurés laiteux ou louches.

Il faut aussi songer que l'arrivée tardive des froids a pu favoriser, au contact des lies, les multiplications microbiennes qui restent insoupçonnées tant qu'elles demeurent localisées dans les parties profondes du vin; elles ne peuvent alors être manifestées que par l'examen du vin de ces couches profondes, examen qui devrait toujours être complété par l'étude microscopique et le dosage de l'acidité volatile.

Examiner ses vins pour constater leur état de santé actuelle et établir un pronostic précis de leur avenir, c'est à la fois prévoir les accidents possibles et déterminer les moyens de les éviter.

L. MATHIEU,  
Directeur de l'Institut Oenotechnique de France.

## Un Brin de Gaussette...



J'ai retrouvé Jeannie Michu samedi dernier sur le marché.

— T'as t'il fait mal, Monsieur Pincefine ? me dit-elle d'un sourire narquois, en regardant ma fluxion à la joue gauche.

(J'avais oublié de vous dire que c'était Monsieur Pincefine mon dentiste; un très brave homme; une fine mouche... je veux dire un fin pêcheur.)

— Oh ! ça pour sûr ! Du reste, je n'aime pas tout ces petits trucs-là pour martyriser le pauvre monde. Figure-toi qu'il m'a couché sur son fauteuil et qu'il a piqué dans toutes mes dents ! Il s'intéresse beaucoup à la campagne. Il m'a demandé combien valait le nitrate cette année pour son petit jardin du Cellier ? Il a même quelques plants de vignes et me demandait mon avis sur le « noah » et le « gros-plant » en écartant tant qu'il pouvait ma pauvre mâchoire.

— Ah ! les veinards de cultivateurs, me disait M. Pincefine. Voilà qu'ils vendent leur lait 1 fr. 30, le litre à présent. Si seulement j'avais quelques vaches ! Et il tirait de plus en plus fort sur ma grosse molaire.

— Aie, aie ! c'est tout ce que je pouvais lui répondre.

— Ça vient ! patience; un peu de patience ! Les vaches, ça se nourrit presque qu'avec de l'herbe, continuait M. Pincefine, ça pousse tout seul : 15 à 20 litres de lait par jour à 1 fr. 30, ou même à vingt sous, ça fait une belle somme à la fin de l'année. Si c'était à recommencer...

— Aie, aie, aie ! J'ai cru que j'allais me trouver mal. Il m'a arraché une grosse molaire, je ne te dis que ça ! Et puis il m'a mis tout une couronne dans l'autre fond : j'étais pas à la noce, je l'assure. Enfin, que je lui ai dit, mon cher Monsieur, vous qui êtes un peu de la campagne, puisque vous avez un petit jardin, vous devriez bien penser que les vaches ne donnent pas tant que ça de lait. Y a des moments où ça s'arrête. Et puis tout l'hiver et une partie du printemps, faut leur donner des tourteaux, du son, des produits mélassés : ça se paye à l'heure qu'il est, Monsieur Pincefine ! Et puis les ramasseurs ne nous donnent que dix-huit sous; et puis il y a des épidémies, les risques, le capital avancé...

— Bien sûr; bien sûr ! Et puis le mal de les traire, interrompit Jeannie Michu. Tous les jours levés à 5 heures et le dimanche ces sales bêtes me salissent chaque fois mon beau jupon. Y a pas à rester propre avec ce métier ! Il ne s'en doute pas ton Monsieur Pincefine, quand il est encore au lit à 7 heures le matin; ou quand il va à la pêche avec sa dame ou au cinéma.

— Oh ! c'est un homme modeste, qui mène petit train. Sa femme m'a même pas les cheveux coupés. Elle est simplement un peu gourmande m'a dit M. Pincefine.

— Combien qu'il t'a pris pour te soigner ?

— Dame ça, j'ai eu trois visites. Il arrange bien; mais il est bigrement cher. J'en ai eu pour 240 francs avec ma couronne du fond, le prix d'un petit veau !

— Ah, ah, ah ! j'crois qu'il t'a ben arrangé. Il te fait faire le poreau pendant deux heures, dans son salon. Il te parle de vaches, tout en te fraisant les dents; tu deviens blanc comme un navet et après il te cueille comme une fleur, avec sa petite note ! Ça, vois-tu, c'est de l'agriculture en chambre et il en met de côté !

— Pour sûr ! Si ce petit Pincefine, avec ses économies, achète un jour des vaches, en vrai, il pourra dire : « C'est pas tout bénéfice... mais après tout, ce sont mes bons clients qui les ont payées ! »

Maître JEANNOT.

EN 2<sup>e</sup> PAGE :

Notre Chronique Syndicale  
LA COMMISSION DU CHATAIGNIER  
POMMES DE TERRE ET SEMENCES

Cultivateurs !

Le premier DEVOIR est de nous aider à grouper une multitude de MEMBRES NOUVEAUX, qui donneront un NOUVEAU ESSOR à nos organisations !

Soutenez le Syndicat du pays qui défend le mieux vos intérêts depuis 43 années.

## Concours Départemental de Reproducteurs Bovins

Le Concours départemental de la Société d'Agriculture, qui avait lieu chaque année dans une localité quelconque de la Loire-Inférieure, se tiendra à Nantes, en 1928.

Cette décision a été prise pour répondre au vœu d'un grand nombre de gens.

La difficulté et la longueur des communications d'un point à un autre du département (il faut presque toujours passer par Nantes) empêchaient la plupart des éleveurs éloignés du centre du Concours d'y exposer leurs animaux et arrêtaient la grande masse des ruraux désireux d'aller le visiter.

D'autre part, la Foire Commerciale de Nantes, créée avec tant de succès l'an dernier (300.000 visiteurs), a offert à la Société d'Agriculture de lui édifier une luxueuse installation matérielle (stalles, tentes, postes d'eau, etc...) si le Concours avait lieu pendant la foire, c'est-à-dire vers la mi-avril. La Société d'Agriculture, à laquelle son grand âge (elle remonte à 1842) a acquis de l'expérience et de l'autorité, mais qui n'a pas amassé de fortune, a accepté cette proposition.

Certains éleveurs, à première vue, trouveront la date mal choisie pour la préparation des animaux. Evidemment, de mal à juillet, l'herbe jeune et abondante embellit ceux-ci aisément, mais c'est l'époque des grands travaux (plantation des plantes sarclées, foin, moisson). Jusque-là, le Concours départemental se tenait généralement en septembre; alors le travail est moins pressant, mais à ce moment, dans la plupart des fermes, le pâturage ne suffit plus, il faut distribuer de la nourriture à la crèche. Ces concurrents sont donc nettement désavantagés vis-à-vis de ceux qui vivent au bord de cours d'eau ou de marais. A la mi-avril, au contraire, personne ne sera favorisé, tous les exposants, quel que soit leur habitat, devront préparer leurs sujets à l'étable; et la période des grands travaux ne sera pas encore atteinte.

Enfin, d'importantes subventions sont permises d'augmenter le nombre des prix et d'au moins doubler leur valeur.

Que tous les éleveurs se préparent donc sérieusement en vue de ce Concours pour que les trois races de la Loire-Inférieure (Normande, Nantaise, Maine-Anjou) soient brillamment représentées devant les milliers et les milliers de visiteurs qui viendront les admirer à la mi-avril à la Foire Commerciale de Nantes.

## UNE BANQUE EXTRAORDINAIRE

"Bien s'outiller, c'est s'enrichir"

— Tiens, vous voilà, père Mathurin ! Quel heureux hasard ?

— Mon cher Monsieur Louis, je suis venu en ville au Crédit Agricole, pour chercher de l'argent. Il me faut un distributeur d'engrais, car c'est le moment de fertiliser les terres. Je veux aussi préparer mon blé pour le vendre mieux, et je veux me payer une petite batteuse, un tarare, etc. Avec ces machines-là, je pourrai faire mon travail dix fois plus vite. J'ai d'ailleurs l'intention d'acheter un petit moteur électrique pour faire marcher ma batteuse, mon tarare et bien sécher mes grains et faire marcher aussi mes instruments de laiterie et bien d'autres instruments de ma ferme...

— Ah bah ! père Mathurin, mais vous vous lancez...

— Il le faut bien, Monsieur Louis, pour suppléer au manque de bras, on ne trouve plus personne ! Alors je marche avec le progrès.

— Je vois que vous avez toujours de bonnes idées, père Mathurin. Mais si vous n'avez pas l'électricité, il faudrait bien que vous continuiez à faire votre travail à bras d'homme. Alors ?

— Eh bien ! alors, je prendrais un moteur mécanique.

— Ma foi, c'est vrai... Avec tout cela, vous ne m'avez pas dit ce que vous allez faire pour acheter vos machines. Est-ce que vous avez gagné le gros lot ? Ah oui, vous parlez du Crédit Agricole ! Dans quelle rue est-elle cette banque-là ? C'est donc là que vous mettez vos économies ?

— Parfaitement, Monsieur Louis, mais vous savez, ce n'est pas une banque comme les autres. C'est une banque extraordinaire. Jamais vous n'avez vu ça ?

— ... ?  
— Je m'explique. Dans une banque, quelconque, on vous aide à placer votre argent; on garde vos titres, on touche les coupons pour vous, et on en crédite votre compte, etc... Tout cela est très intéressant, mais si vous n'êtes pas un industriel ou un commerçant, bien au-dessus de ses affaires, on ne vous fera pas crédit ! Ce n'est qu'à ceux qui peuvent donner des garanties que les banques font des découvertes, n'est-ce pas ?

(Suite en deuxième page).

## La Crise laitière en Loire-Inférieure

RAPPORT présenté par M. PICHELIN, au nom de la Commission de l'Elevage et adopté à l'unanimité par la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure le 10 décembre 1927

La vente du lait en Loire-Inférieure traverse une crise aiguë, déplorable à tous points de vue : 1° parce qu'elle tend à créer entre gens des villes et gens de campagne une fiction qu'une meilleure compréhension des besoins et des difficultés réciproques eût pu éviter; 2° parce qu'elle n'est génératrice d'aucun résultat durable pour le consommateur tout en lésant gravement les intérêts du producteur.

L'irritation de ce dernier s'accroît encore pour d'autres motifs :

1° La baisse qui a eu lieu à Nantes ne résulte pas de modifications heureuses survenues dans la production; celle-ci diminue sérieusement pendant l'hiver, époque à laquelle toutes les grandes villes reçoivent un approvisionnement en lait insuffisant;

2° Le prix du lait (sauf en Loire-Inférieure) est en hausse dans la majorité des départements, reste stationnaire dans les autres; c'est ainsi que nous voyons le prix à la production, dans les 15 départements du bassin parisien, comme aussi en Maine-et-Loire, atteindre les chiffres de 1 fr. 05 et de 1 franc;

3° Le producteur se rend compte qu'à l'origine de la baisse, son produit de vente a été l'enjeu d'une concurrence entre grosses maisons d'alimentation cherchant à attirer une clientèle acheteuse d'autres produits, et avilissant dans ce but le prix du lait;

4° Le producteur, dans cette crise, a senti contre lui une certaine pression administrative s'exercer officieusement. Or, il se rappelle les paroles de M. Chéron, alors Ministre de l'Agriculture, à M. Morain, Préfet de police à Paris : « Ni vous, ni moi, M. le Préfet, nous n'avons aucun droit de taxer le prix du lait, cette marchandise n'ayant pas été reconnue de première nécessité ». Et le producteur, vendeur d'un produit dont le marché est libre, libre comme celui des chaussures, des vêtements, du charbon... également nécessaires à la vie de chacun, se demande pourquoi favorise-t-on à son égard des mesures coercitives alors que son prix de vente n'atteint pour ainsi dire jamais son prix de revient ?

Pour calmer ces irritations paysannes justifiées, ou plutôt éclairer l'opinion publique sur leur bien fondé, la Commission d'élevage croit devoir apporter ici quelques données sur le prix de revient du litre de lait.

**ETUDE DU PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT** : Deux éléments sont nécessaires pour établir le prix de revient : 1° Quelle est la quantité moyenne de lait fournie journalièrement par une vache; 2° Quelle est la dépense moyenne journalière exigée pour l'entretien de cet animal et la conservation du capital engagé.

A) Production journalière moyenne. — La dernière enquête officielle du Ministère de

**Agriculture à ce sujet porte sur 15 départements du bassin parisien.** D'après cette enquête, dans deux départements (Loire-et-Cher-Marne), la production est inférieure à 5 litres — dans 4 départements (Indre-et-Loire, Haute-Marne, Oise, Seine-et-Marne) entre 5 à 6 litres — dans 5 départements (Aisne, Ardennes, Aube, Loiret, Seine-et-Oise) entre 6 à 6 litres 1/2 — dans 2 départements (Eure, Yonne) de 6 litres 1/2 à 7 — dans 2 départements (Seine-Inférieure, Eure-et-Loir) entre 7 et 8 litres.

Ainsi, dans 11 départements sur 15, la production moyenne est inférieure à 6 litres 1/2. Pour cette enquête, on s'est placé dans les conditions de la réalité. Il ne s'agit pas, en effet, de se baser sur des étables d'animaux de race pure dont on aurait artificiellement enlevé les moindres valeurs et de négliger les pertes résultant des maladies, avortements, retards dans la gestation.

Quelle sera, dans ce classement, la place de la Loire-Inférieure ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord considérer que, dans notre département, il n'y a ni homogénéité dans la qualité des pâturages, ni homogénéité dans les races laitières. Le sol particulièrement favorable à l'élevage des rives de la Basse-Loire et des Iles, n'est comparable ni comme superficie, ni comme qualité, aux pâturages moyennes ou même médiocres du reste du département.

C'est ainsi que, si les rives de la Basse-Loire, d'après les chiffres comptables d'éleveurs sérieux, nous pouvons enregistrer une production journalière moyenne de 7 litres dans un troupeau maraichin ou normand, dans le reste du département, des documents analogues nous donnent 4 litres 1/2 à 5 pour la race nantaise pure ; 5 litres 1/2 à 6 pour la race normande pure, et nous ne parlons pas des nombreux troupeaux sans aucune race spéciale, qui abondent trop en Loire-Inférieure.

Par suite, en adoptant comme chiffre moyen de la production journalière pour l'ensemble du département le nombre 6, nous sommes certainement au-dessus de la vérité.

Votre Commission d'Agriculture l'a admis cependant pour engager les producteurs de lait à chercher, par une sélection dans leur élevage, à atteindre ce chiffre de rendement et à réduire ainsi le prix de revient.

B) Dépense journalière moyenne. — Pour nous guider sur l'importance des chiffres probables en Loire-Inférieure, il existe une enquête récente faite par M. Chippie, Préfet de Police à Paris. Cette enquête a porté sur 15 départements. Tous les prix de dépenses soumis, appuyés sur des chiffres difficilement réfutables, ont été supérieurs à 2.250 fr. par an et par animal (prix du veau déduit), soit environ 6 fr. 15 par jour.

Le détail de prix de revient de l'Aube (1 fr. 15 le litre) a paru dans tous les journaux — nous n'y reviendrons pas. C'est sur ce prix de revient que l'entente entre producteurs et consommateurs parisiens a été basée.

Voici un calcul analogue établi par un éleveur de la région la plus favorisée de notre département, celle des rives de la Basse-Loire, où les animaux ne rentrent à l'étable que 136 jours par an.

Calcul établi en prenant pour base un troupeau de 20 vaches et 1 taureau

Pour une vache de 3.000 francs :

Frais généraux. — 1° Intérêt du capital à 6 %..... 180 »

2° Assurance contre mortalité du bétail, 1,25 %..... 37 50

3° Moins-value annuelle et risques (avortements, retards, infécondité)..... 300 »

4° Main-d'œuvre (vacher 700 fr. par mois, non nourri, non logé)..... 420 »

5° Frais généraux (matériel, vétérinaire, assurances accidents)..... 70 »

6° Nourriture du taureau..... 75 »

1.082 50

À déduire : 1 veau à 300 fr..... 300 »

782 50

Ration d'été. — 227 jours : 17 hectares de prairie à 600 francs l'hectare..... 510 »

Ration d'hiver. — 138 jours : 30 kil. betteraves à 90 fr. les 100 kil..... 2 70

1 kil. tourteaux..... 1 60

8 kil. foin à 280 fr..... 2 24

6 54

soit, pendant 138 jours : 902 fr. 52.

Total : 782 50 + 510 » + 902 52 = 2.195 12

Moyenne : 6 fr. par jour, dont 2 fr. 15 de frais généraux journaliers.

Pour d'autres régions moins favorisées, parmi les documents fournis, relevons celui dont le chiffre de dépenses est le moins élevé.

Frais généraux. — 1 fr. 20 par jour,

Ration d'été. — Foin, 8 kil. par jour à 0 fr. 28..... 2 24

Vert..... 3 »

Aliment concentré..... 1 »

1 »

Total par jour : 7 fr. 44 6 24

En résumé, le prix de revient du litre de lait sur la région la plus favorisée ressort à 6 fr. : 7 litres = 0 fr. 85.

Dans le reste du département :

7 fr. 44 : 6 litres = 1 fr. 25

La moyenne, pour le département entier, prise entre deux chiffres, serait encore de 1 fr. 05.

Retenons que, dans cette région, fixer le prix chez les producteurs à 85 centimes le litre, revient à refuser au producteur tout salaire, tout intérêt du capital placé et même la somme nécessaire au paiement du loyer de la terre affermée.

La Commission d'élevage, approuvant les termes de ce rapport, propose à la Chambre d'adopter les conclusions suivantes :

- « La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, émue par la situation faite actuellement aux producteurs de lait ;
- « Rappelant que le lait n'est pas une denrée taxable et que l'autorité administrative est sans droit pour intervenir dans son marché ;
- « Désireuse que le prix de vente du lait soit plus conforme à son prix de revient, mais en même temps que le producteur ne s'écarte pas d'une modération que commande le caractère d'utilité générale du lait pour la population ;
- « Considère que le prix actuellement pratiqué, non seulement n'est pas rémunérateur, mais met le producteur en perte ;
- « Que le prix de vente du beurre est également trop faible eu égard à ses frais de production ; que ses cours sont influencés par les apports de beurres étrangers et par une crise fromagère due surtout à l'inégalité de traitement entre les fromages étrangers entrant en France et les fromages français introduits à l'étranger ;
- « Qu'en tout cas, le beurre ayant un marché mondial alors que le lait n'a qu'un marché local, le prix de ce dernier ne peut être déduit du prix du beurre et doit rester fonction de son prix de revient ;
- « Que pour renseigner l'opinion publique, trop souvent mal dirigée, il serait très intéressant que le prix de revient du lait fût établi de temps à autre par une Commission compétente, et publié ;
- « Emet le vœu :
- « 1° Qu'une Commission permanente, nommée par l'Office Agricole, reçoive mission de se documenter près des producteurs qui consentiraient à fournir des renseignements et à se laisser contrôler pour déterminer les quantités de lait fournies annuellement par leur étable et les frais engagés, afin d'en déduire le prix de revient ;
- « 2° Que la production laitière soit développée par des encouragements à l'élevage et à la sélection des animaux de races pures d'après leurs aptitudes laitières ».

**UNE BANQUE EXTRAORDINAIRE**  
(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

— En effet, père Mathurin, en effet !

— Eh bien ! le Crédit Agricole, lui, a été inventé spécialement pour les agriculteurs. Il a été institué en France il y a près de trente ans, mais fonctionne à présent sous le régime d'une loi qui a été faite après la guerre : la loi du 5 août 1920, je crois. Bonne loi, Monsieur Louis, bonne loi !

— Ah ! Ah, père Mathurin, cette loi-là m'a tout l'air de vous avoir été utile.

— Je crois bien, songez donc. Je m'inscris à la Caisse cantonale du Crédit agricole pour une ou plusieurs parts de 100 francs qui me rapportent 5 %. Bon ! à son tour, la Caisse est à ma disposition et me fait toutes les avances dont j'ai besoin pour améliorer ma culture et pour me permettre l'achat d'outillage et de machines agricoles qui suppléeront aux bras qui me manquent et me feront gagner de l'argent avec quoi j'ai vite fait de rembourser et c'est tout bénéfice !

— Mais c'est magnifique, père Mathurin ! J'avais entendu parler de cette loi en question ; c'est vraiment merveilleux. C'est ça qui fera du bien au redressement du pays si tous les travailleurs de la terre peuvent ainsi bien s'installer et développer une bonne production !

— Oui, Monsieur Louis : « Une avance n'est pas une dépense, quand il s'agit de s'outiller, c'est un bon placement. Bien s'outiller, c'est s'enrichir », comme le disent les belles affiches que j'ai vues en entrant en ville, avec l'entente du Comité National de la Modernisation des Campagnes. Cela me fait plaisir de voir ça écrit sur les murs, car j'en suis, moi, pour la Modernisation des Campagnes, et les articles que je lis tous les 15 jours dans le Bulletin du Syndicat sont rudement bien tapés.

— Certainement, père Mathurin, certainement.

— Oui, Monsieur Louis, avec du courage, du crédit, de la bonne humeur, et, en sachant s'outiller, on arrive ! Je ne désespère pas de devenir à mon tour un gros propriétaire !

— Père Mathurin, vous me réjouissez de cœur !

Pour copie conforme :

A. GRAU  
Ingénieur agronome,  
Ancien Professeur à l'Université d'Angers.  
(Tous droits réservés).

**Commission Départementale du Châtaignier**

La Commission départementale du Châtaignier de la Loire-Inférieure peut encore donner satisfaction aux demandes de plants qui lui seront adressées dans les limites suivantes :

20.000 plants de 0°10 à 0°20 à 60 fr. le mille.

20.000 plants de 0°15 à 0°30 à 75 fr. le mille.

4.000 plants de 0°30 à 0°50 à 90 fr. le mille.

10.000 plants de 0°50 et plus à 120 fr. le mille.

La Commission devant arrêter très prochainement ses opérations, ne peut qu'inviter les personnes qu'intéresseraient les avantages tout particuliers qui sont réservés aux plantations de châtaigniers (livraisons de plants choisis avec une réduction de 40 % sur les prix de gros), à produire leur demande le plus tôt possible au Trésorier de la Commission, M. Savyeux, chef de la 2<sup>e</sup> division à la Préfecture de Nantes.

**Chronique Syndicale**

**LA CHAPELLE-SUR-ERDRE**

Le dimanche 8 janvier, s'est constituée, à la Chapelle-sur-Erdre, une Section Agricole Communale, affiliée au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Près de 150 cultivateurs se groupèrent dans la salle du Patronage et après avoir entendu M. Savelli, maire de la Chapelle ; M. de la Gournerie, maire de Saint-Herblain ; M. de Camiran, président de la Confédération des Vignerons et M. Faivre, directeur adjoint du Syndicat Central des Agriculteurs, le bureau suivant fut élu à l'unanimité :

Président : M. Savelli, maire ;  
Vice-président : M. Leroy Jean-Marie ;  
Conseillers : MM. Victor Robert et Tendron.

Agents : MM. Niel et Ouvrard.

Cette réunion a produit une impression très favorable dans toute la région.

**SAINT-MARC-SUR-MER**

L'assemblée générale du Syndicat Agricole, de la Coopérative de battage et de la Caisse locale de Crédit agricole, s'est tenue à Saint-Marc-sur-Mer dimanche 15 janvier et a débattu en succès toutes les prévisions.

Nous ne parlerons pas de l'excellent banquet servi à l'Hôtel de la Plage, où de nombreux cultivateurs s'étaient donnés rendez-vous et ont fait preuve d'un excellent esprit de solidarité... joint à un excellent coup de fourchette.

A 14 h. 30, la salle du bureau de tabacs de Saint-Marc était de beaucoup trop petite pour contenir l'affluence des 300 cultivateurs environ et aussi des cultivatrices. M. Guéno, le sympathique président, ouvre la séance, entouré de son Conseil d'administration ; de M. Louis Lefeuve, président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de l'Office départemental agricole ; M. Merlant, professeur départemental d'agriculture et M. Faivre, directeur adjoint du Syndicat Central, M. le maire de Saint-Nazaire et M. le maire de Pornichet, relevèrent, par leur présence, l'éclat de cette réunion. M. Simon, directeur de la Caisse régionale de Crédit agricole, s'était excusé.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, par M. Bourhis, secrétaire, qui remplace en la circonstance M. Simon, et traite avec précision le mécanisme et les avantages du Crédit agricole.

Ce rapport, très applaudi, est suivi de la lecture du rapport de M. Bouyer, au nom de la Commission de contrôle. Puis on ratifie le choix de M. Gaffet, comme trésorier, et on renouvelle le mandat de MM. Guichard, Pierre Julien et Bertheau, comme membres du bureau, et celui de MM. Bouyer et Bertho, comme membres de la Commission de contrôle.

La parole est ensuite donnée à M. Faivre, qui parla de l'utilité des Syndicats agricoles, invitant tous les cultivateurs à se grouper plus étroitement autour de leurs organisations syndicales. M. Faivre termina en donnant quelques explications sur la vente des blés au poids spécifique, l'emploi de la trémie conique et des avantages et inconvénients de ce nouveau mode d'achat.

M. Louis Lefeuve prit ensuite la parole pour parler des Mutualités agricoles et des services rendus par ces diverses organisations. Il encouragea de beaucoup les cultivateurs de Saint-Marc à instituer une Mutuelle Bétail pour compléter heureusement leur belle organisation syndicale.

M. Merlant, professeur d'agriculture, parla de l'emploi des engrais et donna de bons conseils aux cultivateurs.

Puis M. Bertoye, maire de Pornichet, et M. Blanco, maire de Saint-Nazaire, prodiguèrent de bonnes paroles d'encouragement au Syndicat de Saint-Marc-sur-Mer et de justes éloges aux cultivateurs du pays.

Il fut inutile d'ajouter que toutes ces causeries furent hachées d'applaudissements.

**TOUVOIS**

Nous avons le regret d'être obligé d'accepter la démission de notre vieil agent, M. Ordonneau, dont la santé ne lui permet plus de consacrer à cette agence toute l'activité nécessaire. Il est remplacé dans ses fonctions par M. Pierre Guard, à la Tué, près du bourg de Touvois. Nous ne doutons pas, qu'aidés des bons conseils de son prédécesseur, notre nouvel et jeune agent, ne soit bien accueilli de nos syndiqués dans cette région.

**SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS**

Par suite de la maladie de M. Cormerais Aristide, au bourg de Saint-Lumine, le Syndicat Central de la Loire-Inférieure vient de désigner un nouvel agent pour la région :

M. Rabillé Emile, au bourg de Saint-Lumine-de-Coutais. Jeune, actif, estimé de tous, nous ne doutons pas que nos nombreux syndiqués en cette région, ne lui réserveront très bon accueil.

**Machines Agricoles**



**Faucheuses**

Nous pouvons livrer des faucheuses d'une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable sur tous les modèles connus.

Machine puissante, stable, solide à toutes épreuves ; d'une légèreté de traction incomparable, réduisant au minimum l'effort de l'attelage.

Sa coupe irréprochable, sa simplicité, sa barre coupeuse à nervures, son embrayage à griffes breveté, son arbre intermédiaire fixe, son relevage vertical breveté, sa vitesse accélérée, en font la meilleure faucheuse du monde.

Nous enverrons notices explicatives sur demande.

Coupe 1<sup>er</sup> ordinaire pour 1 cheval : 1.775 fr.

Coupe 1<sup>er</sup>07 ordinaire pour 1 cheval : 1.790 francs.

Coupe 1<sup>er</sup>15 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 boeufs) : 1.895 francs.

Coupe 1<sup>er</sup>30 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 boeufs) : 1.910 francs.

Majoration de 90 francs pour barre coupeuse à doigts doubles (coupe rase).

Machines livrées avec 2 lames, franco de port, avec toutes garanties de solidité et de bon fonctionnement. Réparations assurées.

**Remise à nos adhérents.**

Autres modèles, type exposition 1928, sur demande.

**Ronces galvanisées**

A 2 PICOTS : écartés de 11 c/m. Ronces neuves premier choix :

N° 12,5..... 10 95 le rouleau de 100 mètres

— 13..... 12 95 —

— 14..... 14 45 —

— 15..... 16 85 —

— 16..... 20 25 —

A 4 PICOTS :

N° 12,5..... 14 » le roul. de 100 m.

— 13..... 16 » —

— 14..... 18 » —

(N° 15 sur demande).

**Fils de Fer, voir le précédent Bulletin.**

Barattes — Ecrèmeuses — Moulins divers — Hache-paille — Tonnes à purin — Pompes — Bacs — Abreuvoirs — Moteurs — Distributeurs d'engrais — Semoirs — Cultivateurs — Herbes — Brabants — Râteaux — Faneuses — Grillages, etc., etc.

Nous consulter à Nantes.

**Pommes de Terre de Semence**

Cultivateurs, passez, dès maintenant, vos commandes en pommes de terre de semence, les prix s'orientant très fortement vers la hausse !

Nous recommandons, dans notre région, la variété INDUSTRIE, tubercules ronds, à chair jaune, mi-tardive, bien résistante aux maladies et à gros rendements. En provenance de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire) et des Fermes expérimentales de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, nous pouvons livrer à nos Adhérents cette excellente variété au prix de :

65 francs les 100 kilos en tubercules triés et calibrés.

55 francs les 100 kilos, en tubercules triés non calibrés.

Marchandise logée, départ gare Montreuil-Belfroi (M.-et-L.). (Sauf épousage ou variations).

D'autre part, nous pouvons fournir, en provenance des meilleurs centres de Bretagne ; des VARIETES HATIVES (Belle de Fontenay, Reine de Mai, Eerstelingen, Early rose, jaune de Hollande, etc...). Des VARIETES A CHAIR BLANCHE (Institut de Beauvais, Fluke géante de Saint-Malo, Fin de Siècle, Géante blanche Kelt, etc...). Des VARIETES A CHAIR JAUNE (Saucisse de Bretagne, Chardon, Rosa, Etoile du Nord, Andréa, Ronde jaune, etc...). Les prix étant sujets à variations et dépendant des variétés choisies, se renseigner au Syndicat Central à Nantes. Par petites quantités, en provenance du Finistère, ou des Côtes-du-Nord, les transports sont assez élevés ; aussi conseillons-nous de grouper le plus possible les commandes.

**LE LOROUX-BOTTEREAU**

Mercredi prochain 25 janvier, grande réunion syndicale au Loroux-BotterEAU, à 7 h. 30 du soir.

Conférences de M. Faivre, directeur adjoint du Syndicat Central, et de M. Valentin, ingénieur-agronome.

Projections cinématographiques. Tous les cultivateurs et cultivatrices du Loroux et communes voisines sont cordialement invités.

**Buanderies**

Marque réputée, en tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous les combustibles. Duré illimitée. Indispensable pour tous usages domestiques, elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux :

N°	Contenances	Prix Peintes	Prix avec chaudière et couvercle galvanisés
1	50 litres	210 »	245 »
2	60 —	230 »	270 »
3	80 —	270 »	320 »
4	100 —	310 »	360 »
5	125 —	350 »	405 »
6	150 —	385 »	450 »
7	175 —	415 »	485 »
8	200 —	440 »	515 »
9	225 —	470 »	550 »
10	250 —	500 »	585 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise importante à nos adhérents.

**Coupe-Racines**

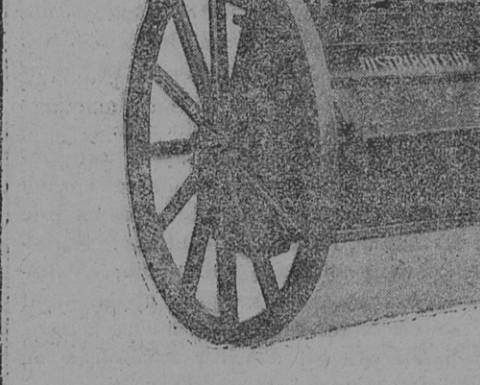
Système breveté, entièrement métallique, monté sur billes, construction soignée, stabilité parfaite, durée illimitée. Trémie en tôle d'acier inéssable, permettant l'accès des plus fortes racines, sans crainte d'engorgement. Manœuvre douce et facile, grâce aux roulements à billes, permettant de faire un gros travail, rapidement et sans fatigue.

Ces coupe-racines, spécialement étudiés pour être actionnés à la main, sont livrés avec couvre-lame et goulette amenant les tranches dans un récipient.

N°	Nombre de lames	Diamètre du disque	Débit à l'heure	Prix net avec couvre-lame
1	4	60 c/m	1.500 kil.	335 »
2	4	67 —	2.500 —	405 »
3	6	75 —	4.000 —	510 »

Ces prix s'entendent départ usine. Pour ces instruments sans couvre-lame, réduction de 50 fr. Bien préciser si l'on désire lames unies, pour tranches, ou lames dentées, pour cossettes.

**Distributeurs d'Engrais**



Pour les modèles et les prix, se reporter à notre dernier Bulletin.

**Pulvérisateurs et Soufreuses à dos**

PULVERISATEURS Perras, pour vigne : Le Soleil, contenance 15 litres... 155 »

PULVERISATEURS plombés, pour l'acide sulfurique : Le Soleil : Lance simple 170 fr.; lance double 180 fr.; lance triple 183 fr.

SOUFREUSES Perras :

Etoile, double effet..... 120 »

Petite jaune, simple effet..... 95 »

Ces prix s'entendent nets, franco gares d'arrivée.

**Pulvérisateurs à traction**

En cuivre rouge, plombé, spécialement étudiés pour le traitement des céréales à l'acide sulfurique.

Différents modèles des meilleures marques : Perras, Castaing, Armor, Le Chéméré, etc., prix allant de 2.500 fr. à 3.400 fr. environ, suivant modèles. Remises intéressantes à nos adhérents.

Pulvérisateurs à traction, spéciaux pour vigne, tous modèles. Nous demander prix et renseignements, au Syndicat Central à Nantes.

**CÉRÉALES DE PRINTEMPS**

Orge de Printemps, tritic, en provenance des fermes expérimentales de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers.

165 francs les 100 kilos logés, départ gare Montreuil-Belfroi (M.-et-L.).

Avoinnes de printemps : blanche de Ligou, jaune Pluie d'Or, Noire hâtive de Vilmorin, Noire Ligowo Brie, Grise de Houdan. Prix allant de 147 à 155 francs, départ Angers.

Blés de printemps : Nous consulter.

**Graines Fourragères**

Trèfles - Luzernes

Prix sur demande, au Syndicat Central, à Nantes. Toutes variétés 1<sup>er</sup> choix, conditions intéressantes.

**Les Engrais**

La demande en engrais que nous signalions dans notre dernier bulletin comme ayant été assez intéressante dans les 3 derniers mois de l'année semble se continuer également sur janvier et février.

Les commandes en scories, nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque et engrais de potasse se sont succédés régulièrement.

La levée des blés étant défectueuse dans certaines régions, l'emploi du nitrate de soude ou du sulfate d'ammoniaque va s'imposer beaucoup plus sûrement qu'il n'apparaissait au courant du mois de décembre. La température a été beaucoup trop pluvieuse et le soleil bien trop rare.

Quoi qu'il en soit, l'emploi du nitrate de soude ou du sulfate d'ammoniaque en couverture doit attirer sérieusement l'attention des producteurs de blés et d'avoines ; celles-ci ont quelque peu souffert des gelées brusques du milieu du mois de décembre.

Les quantités retenues par nous en nitrate de soude nous permettent de continuer les livraisons sans changement de prix.

**Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé**

Même tendance à la hausse sur le sulfate de cuivre. Nous cotons depuis le 15 janvier :

Sulfate de cuivre français..... 318 »

— anglais..... 325 »

Bouillie Azur..... 285 »

Soufre sublimé..... 160 »

Quantités limitées et SANS ENGAGEMENT.

**Pommes de Terre de Semence**

Cultivateurs, passez, dès maintenant, vos commandes en pommes de terre de semence, les prix s'orientant très fortement vers la hausse !

Nous recommandons, dans notre région, la variété INDUSTRIE, tubercules ronds, à chair jaune, mi-tardive, bien résistante aux maladies et à gros rendements. En provenance de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire) et des Fermes expérimentales de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, nous pouvons livrer à nos Adhérents cette excellente variété au prix de :

65 francs les 100 kilos en tubercules triés et calibrés.

55 francs les 100 kilos, en tubercules triés non calibrés.

Marchandise logée, départ gare Montreuil-Belfroi (M.-et-L.). (Sauf épousage ou variations).

D'autre part, nous pouvons fournir, en provenance des meilleurs centres de Bretagne ; des VARIETES HATIVES (Belle de Fontenay, Reine de Mai, Eerstelingen, Early rose, jaune de Hollande, etc...). Des VARIETES A CHAIR BLANCHE (Institut de Beauvais, Fluke géante de Saint-Malo, Fin de Siècle, Géante blanche Kelt, etc...). Des VARIETES A CHAIR JAUNE (Saucisse de Bretagne, Chardon, Rosa, Etoile du Nord, Andréa, Ronde jaune, etc...). Les prix étant sujets à variations et dépendant des variétés choisies, se renseigner au Syndicat Central à Nantes. Par petites quantités, en provenance du Finistère, ou des Côtes-du-Nord, les transports sont assez élevés ; aussi conseillons-nous de grouper le plus possible les commandes.

**LE LOROUX-BOTTEREAU**

Mercredi prochain 25 janvier, grande réunion syndicale au Loroux-BotterEAU, à 7 h. 30 du soir.

Conférences de M. Faivre, directeur adjoint du Syndicat Central, et de M. Valentin, ingénieur-agronome.

Projections cinématographiques. Tous les cultivateurs et cultivatrices du Loroux et communes voisines sont cordialement invités.

**CÉRÉALES DE PRINTEMPS**

Orge de Printemps, tritic, en provenance des fermes expérimentales de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers.

165 francs les 100 kilos logés, départ gare Montreuil-Belfroi (M.-et-L.).

Avoinnes de printemps : blanche de Ligou, jaune Pluie d'Or, Noire hâtive de Vilmorin, Noire Ligowo Brie, Grise de Houdan. Prix allant de 147 à 155 francs, départ Angers.

Blés de printemps : Nous consulter.

**Graines Fourragères**

Trèfles - Luzernes

Prix sur demande, au Syndicat Central, à Nantes. Toutes variétés 1<sup>er</sup> choix, conditions intéressantes.

**Les Engrais**

La demande en engrais que nous signalions dans notre dernier bulletin comme ayant été assez intéressante dans les 3 derniers mois de l'année semble se continuer également sur janvier et février.

Les commandes en scories, nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque et engrais de potasse se sont succédés régulièrement.

La levée des blés étant défectueuse dans certaines régions, l'emploi du nitrate de soude ou du sulfate d'ammoniaque va s'imposer beaucoup plus sûrement qu'il n'apparaissait au courant du mois de décembre. La température a été beaucoup trop pluvieuse et le soleil bien trop rare.

Quoi qu'il en soit, l'emploi du nitrate de soude ou du sulfate d'ammoniaque en couverture doit attirer sérieusement l'attention des producteurs de blés et d'avoines ; celles-ci ont quelque peu souffert des gelées brusques du milieu du mois de décembre.

Les quantités retenues par nous en nitrate de soude nous permettent de continuer les livraisons sans changement de prix.

# Marchés aux Bestiaux

## LA VILLETTE

Lundi 9 Janvier 1928

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.831	577	8 40	6 90	5 60	9 20	5 04	3 78	2 80	5 70
Vaches	1.945	250	8 40	6 40	5 20	9 30	5 04	3 58	2 60	5 90
Taureaux	477	80	6 80	6 20	5 40	7 30	4 08	3 41	2 70	4 53
Veaux	1.764	81	13 50	11 60	9 00	15 00	8 10	6 50	4 65	9 00
Moutons	16.520	2.100	14 80	10 20	7 80	17 20	7 40	4 79	3 43	8 60
Porcs	2.483	170	11 28	10 56	7 86	11 56	7 90	5 40	4 10	8 10

Lundi 16 Janvier 1928

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.938	600	8 30	6 70	5 40	9 10	4 98	3 66	2 70	5 64
Vaches	1.969	300	8 30	6 20	5 00	9 20	4 98	3 46	2 50	5 84
Taureaux	509	60	6 60	6 00	5 20	7 10	3 96	3 29	2 60	4 41
Veaux	1.826	14	13 70	11 80	9 20	15 30	8 22	6 62	4 77	9 18
Moutons	14.952	60	15 80	11 60	9 00	17 60	7 80	5 45	3 95	8 80
Porcs	2.912	170	11 14	10 28	7 58	11 42	7 80	5 30	4 00	8 00

### PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

**BŒUFS.** — Les gris de l'Ouest, de Charante, parthenais, choletais, mançais anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.45 à 3.90 ; en bonnes sortes 3.35 à 3.50, et en viande ordinaire 2.70 à 3.05.  
Bœufs bretons 3.40 à 3.80 ; ordinaires 3.10 à 3.80.  
**TAUREAUX.** — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.30 à 3.60, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.80 à 3.35 ; bretons extra 3.40 à 3.95.  
**VEAUX.** — La vente a été facile avec une très bonne demande en beaux animaux qui ont gagné dans les quatre sous par livre.  
Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant 5.50 à 5.95 ; veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne 5.40 à 6.30 ; Manche, caen-

nais, gourenaux 5.40 à 6.30 ; Vendée, Deux-Sèvres 5 à 6 fr.  
Les bretons ont été traités de 5 à 6 fr.  
**MOUTONS.** — La vente a été facile, mais sans aucun emballement.  
Les agneaux extra-fins : Sarthe, Mayenne, Vendée 6.90 à 7.20 ; maraichins, bretons 7.20 à 8 francs ; méris 6.40 à 6.90.  
Vendée, Sarthe, Mayenne-laine 5.75 à 6.50 ; bretons maraichins 5.70 à 6.50.  
Brebis tondues : Sarthe, Mayenne, Vendée 4.90 à 5.30 ; mères usées 3.50 à 3.90.  
**PORCS.** — La situation est de plus en plus mauvaise devant la mévente amenée par l'importation des viandes fumées danoises. Baisse de 10 à 20 fr. aux 100 kilos vifs.  
Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra 7.90 à 8 fr. le kilo vif ; bons maigres de pays 7.50 à 7.80 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre 7.20

à 7.50 ; gros gras et nourrisseurs 7.20 à 7.50.  
**COCHONS.** — Vente mauvaise de 5 à 5.80.  
Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.  
**PORCELETS.** — Amenés 14 contre 16 il y a huit jours. Vente calme entre 180 et 260 francs la pièce suivant grosseur et qualité.  
**ARRIVAGES PAR DEPARTEMENTS**

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ille-et-Vil.	5	25	10	190	220	220
Loire-Inf.	180	90	9	30	313	313
Maine-et-L.	430	180	40	230	260	260
Mayenne	180	70	23	70	30	30
Morbihan	15	6	6	6	6	6
Vendée	70	20	40	6	6	370



### CÉRÉALES

Nos blés en terre dans la partie du département au nord de la Loire, ne présentent pas une apparence aussi satisfaisante que ceux du sud. Autant ceux-ci semblent avoir eu un bon départ et ont une belle couleur vert foncé, autant les premiers ont une apparence chétive. Ils sont clairs et dans certains champs les grains n'ont même pas germés. Il a fallu procéder à un nouvel ensemencement qui n'aurait, nous a-t-on dit, pas mieux réussi que le premier. Nous croyons que le retard apporté aux semailles dans les exploitations à court de main-d'œuvre et aussi le temps d'épiorable que nous avons depuis deux mois expliqué cette situation fâcheuse. Au sud de la Loire où les ensemencements commencent en général dès le milieu d'octobre, le mauvais temps a trouvé des blés bien racinés et suffisamment forts pour ne pas en être affectés.  
Les prix semblent se niveler, bien que les déplacements de marchandises sur les gares éloignées soient devenus à peu près impossibles par suite du coût bien trop élevé des transports.  
En général les affaires sont d'un volume très restreint. Le commerce s'est abstenu de traiter des quantités importantes. La meunerie n'achète que suivant ses besoins journaliers, réglés eux-mêmes par les sorties restreintes de farine. Et la culture ne vend ses stocks que par fractions suivant ses besoins d'argent, espérant toujours voir une amélioration des cours.  
L'élevation des droits de Douane à 35 francs fera certainement reculer l'importation à la dernière limite. C'est alors que nous pourrions juger d'une part si réellement le solde de la récolte 1926 et les stocks des blés étrangers en magasin en fin de campagne 1926-1927, étaient plus importants qu'on ne le supposait et d'autre part si l'estimation des besoins de la consommation en pain n'est pas trop élevée.  
On peut évaluer le prix moyen du froment entre 148 et 150 fr. les 100 kilos garantis à 74 kilos l'hectolitre, livraison gare départ. Les offres sont modérées.  
Les avoines sont bien tenues. Notre région est toujours obligée de s'approvisionner en dehors du département, la production y étant insuffisante.  
Autres céréales calmes, peu demandées.

Nièvre, Côte-d'Or 74 kilos, 148-149 ; 75 kilos, 150-151 ; 76 kilos, 152.  
Poitou sans ail, 74 kilos, 149-150.  
Vendée, Anjou, Loire-Inférieure 74 kilos, 148-149.

**SONS ET ISSUES.** — Les sons ordinaires, principalement en provenance des grandes usines de la région parisienne se placent de 72 à 75 en disponible, de 76 à 78 en livrable, alors que les belles qualités obtiennent de 76 à 78 en disponible, de 78 à 82 en livrable.  
En recoupettes disponibles, il faut voir de 65 à 68 francs, en livrable de 73 à 75.  
**SEIGLE.** — Par rapport à la semaine précédente, il faut voir une avance de 2 points environ. Les provenances Beauce, Loire-et-Cher, Sologne, valent de 123 à 125 fr. ; Bretagne 112-113.  
**AVOINES.** — Marché ferme, tant en raison de la bonne consommation qui est faite à la ferme, et les faibles offres qui en sont la conséquence.  
Grises de printemps Beauce, Eure, Brie 103 à 105.  
Noires du Centre 103-104 ; Champagne 105.  
Une hausse sensible est constatée sur les provenances de Bretagne qui valent en noires et grises épierrées 110 fr. Morbihan, Côtes-du-Nord ; 108-109 Finistère ; 106 en qualité s. l. m. Bigarrées 99 francs.

**ORGES DE MOUTURE.** — Elles progressent légèrement et peuvent se voir de 108 à 110, Bretagne 106.  
**SARRASIN.** — C'est aujourd'hui le seul compartiment où nous trouvons des cours stationnaires, ou même un peu en recul.  
Les provenances de Bretagne valent 99-100 départ Morbihan, Côtes-du-Nord, 97-98 Finistère. Au départ Beauce, Loiret, on peut voir 102 à 104 francs.

### HUILES DIVERSES

Nous pouvons fournir à nos adhérents, par bidons de 25 ou 50 litres et par fûts de 100 ou 170 kilos, des huiles de toute première qualité, marchandise rendue franco toutes gares grands réseaux.  
1<sup>re</sup> Huiles pour machines agricoles : fluide, demi-fluide, ou épaisse, prix allant de 3 fr. 20 à 3 fr. 80 le litre, suivant la demande (par fût ou par 25 litres) ;  
2<sup>e</sup> Huiles pour écremeuses, de vaseline 1/2 blanche, prix allant de 4 fr. 10 à 4 fr. 70 le litre ;  
3<sup>e</sup> Huiles industrielles, pour cylindre à vapeur, pour mouvements ou pour transmissions, prix allant de 3 fr. 20 à 5 fr. 20, suivant désignation ci-dessus et suivant quantité demandée ;  
4<sup>e</sup> Huiles pour moteurs et autos : Très fluide, fluide, demi-fluide, demi-épaisse, épaisse, prix allant de 4 fr. 20 à 5 fr. 20 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.  
Bien préciser la fluidité en commandant, ou indiquer le genre de moteur ou de voiture.  
Les bidons de 50 litres sont facturés 20 fr. Ceux de 25 litres 15 fr. et repris, si retournés franco à l'usine en bon état. Les fûts pétroliers de 100 et 170 kilos sont gratuits ;  
5<sup>e</sup> GRAISSE CONSISTANTE extra, en boîtes de 1 kilo.  
En vente au Syndicat, à Nantes : 5 fr. la boîte.

### Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 20 janvier 1928.

	1927	1928
Froment	148 à 150	148 à 150
Seigle	110 à 112	110 à 112
Avoine	108 à 110	108 à 110
Orges mouture	106 à 108	106 à 108
Sarrasin	99 à 103	99 à 103
Farine	123 à 125	123 à 125
Son	80 à 90	80 à 90

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

### Légumes et Primeurs

MARCHE DE NANTES, 20 janvier 1927

Betteraves	les 100 k.	40 à 45
Carottes	—	25 à 30
Epinards	—	300
Mâche	—	150 à 200
Oseille	—	300
Oignons	—	125
Choux Bruxelles	—	200
Pissenlits	—	300 à 400
Pommes de terre ronde jaune	23 à 24	
Pommes de terre saucisse	26 à 27	
Artichauts	la douzaine	12 à 18
Chicorées	—	1.50 à 2.50
Scaroles	—	2 à 4
Céleri rave	la botte de 6	4 à 8
Céleri blanc	—	3 à 4
Poireaux	la botte de 30	1.50 à 3
Radis	les 12 boîtes	7 à 8
Cresson	—	7
Salsifis et scorsonères	la botte	1.25 à 1.50
Navets nouveaux	—	1 à 1.50
Choux pommés	les 16	5 à 8
Choux-fleurs	la pièce	2.25 à 2.75
Endives	le kilo	4 à 5

### VINS

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants :  
Muscadet 1<sup>er</sup> choix, haut degré 650 à 700  
Muscadet 1<sup>er</sup> ch., degré courant 625 à 650  
Muscadet 2<sup>e</sup> ch., » » 575 à 600  
Gros-plant 1<sup>er</sup> ch., » » 375 à 400  
Gros-plant 2<sup>e</sup> ch., » » 300 à 325

### Marché Talensac

Nantes, le 20 janvier 1928.

	Amenés	Vendus	PRIX	
			P. bas	P. haut
Bœufs	24	...	3,00	3,50
Vaches	...	...	...	...
Veaux	434	...	6,00	7,50
Moutons	326	...	6,00	7,00
Agneaux	...	...	...	...

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	210 à 250
Paille	130 à 140
Foin, les 500 k. en ville	250 à 290
Paille	170 à 180

# OFFRES et DEMANDES

Le service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessaires par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.  
Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

**OFFRES**

130. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authentifiés et sélection garantis. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

145. — A vendre, plants de vignes greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur au Pallet (L.-Inf.).

149. — A vendre, plants greffés toutes variétés de l'Ouest, Hybrides nouveaux recommandés : 4988, 5409, 6468 blancs ; 4643, 5455, 6905 rouges, racinés et greffés. S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Courrière, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

154. — A vendre, plants de vignes racinés, greffés, producteurs directs des meilleures variétés, Baco, Seibel, Bertille, Seyve, Gaillard, etc... S'adresser à M. Auguste Meneux, le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — A vendre, pommiers à cidre et poiriers pour jardins. Prix avantageux. S'adresser à M. Erraud-Legoux, pépiniériste, à Notre-Dame-des-Landes (L.-L.).

1. — A louer pour Toussaint 1928, à Monnières, une bordure de 2 hectares 1/2, terre et prés, à prix d'argent, plus 5 hectares de vignes, dont 2 hectares à façon et 3 hectares à moitié fruits.

2. — A vendre, cause double emploi, camionnette Renault 8 CV, bâchée, 800 kilos, demi-taxe, très bon état mécanique, pneus neufs, 5.000 francs. S'adresser Crémier du Centre, à Pornichet.

3. — A vendre, voiture à deux roues, état neuf, équipement un peu usagé.

4. — A vendre, cuisinière à un-four. Etat service. S'adresser à Mme de Béjarry, 10, rue Voltaire, Nantes.

5. — A vendre, forte jument, 10 ans, apte à tous travaux de culture ou poulinière. Prix modéré.

6. — A vendre, très beau taureau nantais de 15 mois.

7. — A vendre, très belle vache Cotentine, cinq ans, prête à vêler, inscrite au

**DEMANDES**

2. — On demande à acheter jument âgée, suitée, pouvant travailler culture.

3. — On demande ménage cultivateurs pour environs de Nantes.



### Produits des Etablissements Arsène Bertin

**ALIMENTATION DES CHEVAUX**

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse (sacs de 50 k.)... 103 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine, tourteaux) (sacs de 75 k.)... 101 »

**ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES**

« Optima » pour vaches laitières (sacs de 75 k.)... 121 »

« Optima » pour engraissement des bœufs (sacs de 50 k.)... 126 »

**ALIMENTATION DES PORCS**

« Optima » pour engraissement des porcs (sacs de 75 k.)... 131 »

« Optima » pour porcelets et truies (sacs de 50 k.)... 151 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

**CHAUX POUR L'AGRICULTURE**

**CHAUX DE MONTJEAN**

Grosse chaux en belles pierres blanches... 110 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champcoët et par 8.000 kilos minimum.

Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Purité 90 o/o.

**CHAUX BLUTÉE pour amendements 112 »**

Fleur de chaux blutée pour vigne 130 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.

Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

**Bâches**

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Nous pouvons livrer rapidement aux membres du Syndicat des bâches neuves confectionnées, toutes dimensions, en lin, chanvre ou coton de 1<sup>re</sup> qualité, vert gras, vert ordinaire ou cachou. Double couture, coins renforcés et ourlet tout autour, avec ceils en cuivre tous les mètres. 1<sup>er</sup> 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, aux prix suivants, marchandise départ gare Paris :

**Pour le METRE CARRE CONFECTIONNÉ**

MIXTE M.T.C. vert sulfaté, ou cachou 14 65  
— vert enduit, ou cachou 15 45  
LIN et JUTE vert gras ou cachou... 15 20  
LIN L.1 C. vert gras... 16 75  
— L.2 vert ordinaire... 16 50  
— L.2 C. vert gras, ou cachou... 17 25  
CHANVRE I.S.A.C. vert gras, ou cach. 17 30  
— D.C.I. vert gras... 17 80  
— D.A.S.C. vert gras... 18 85  
GOTON C.O.M. vert enduit, ou cachou 16 22  
— C.T.A.C. vert gras, ou cachou 18 85

### Produits divers

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. MINIMUM

**PRIX AUX 100 KILOS sans engagement et sauf variations :**

**RIZ ET ISSUES**

Riz Saigon Importation N° 1 (sacs de 100 kilos)..... 182 »

Riz Saigon Importation N° 2 (sacs de 100 kilos)..... 175 »

Brisures N° 1 et 2 (sacs de 100 k.) 143 »

Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos)..... 175 »

Remoulages de fèves (sacs de 75 kilos)..... 127 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.

**ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.) 95 »**

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

« LE TITAN » (sacs de 75 k.)..... 129 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

**Tourteaux en farine et divers**

Coprah en pains (sacs de 50 k.) 156 »

Coprah en farine (sacs de 75 k.) 160 »

Arachides ruisines en farine, extra blancs (sacs de 75 k.) Bordeaux 170 »

Arachides ruisines en farine, blancs (sacs de 75 kilos)..... mang.

Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos)..... 146 »

Palmiste en farine (sacs de 50 k.) 121 »

Farine de manioc (sacs de 70 k.) 167 »

Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ)..... 150 »

Avoine (sacs de 50 k.)..... 122 »

Blé noir (sacs de 100 k.)..... 120 »

Mais Plata sain (les 100 k. logés) 136 »

Orge..... 128 »

Sorgho en grains (sacs de 100 k.) 106 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 k.)..... 123 »

Grande Pondeuse (sacs de 100 k.) 128 »

Farine de viande d'..... 175 »

Poudre d'os alimentaire d'..... 87 »

Farine d'os alimentaire d'..... 91 »

Les 100 kilos logés sur wagon Veprion

**Aliments mélassés**

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.) 119 »

Son mélassé d'..... 136 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.

Mélasse Say, 80 % mélasse (sacs de 75 kilos)..... 88 »

Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)..... 90 »

Paille mélassée Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)..... 78 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobellin et Pont-d'Ardes.

# Publicité de l'Ouest

Les traitements par souffrages constituent le remède préventif contre l'oïdium.  
Ces traitements, pour être efficaces, doivent être effectués en temps voulu et en nombre suffisant.  
Normalement, on estime qu'annuellement, trois souffrages sont suffisants :  
le 1<sup>er</sup>, lorsque la vigne commence à pousser à environ 15 centimètres ;  
le 2<sup>e</sup> au moment où la floraison est sur le point de commencer ;  
le 3<sup>e</sup>, lorsque la vigne a passé fleur.  
Un souffrage complémentaire est également utile au moment de la véraison.  
La qualité la plus employée dans nos régions est le soufre sublimé ou fleur de soufre, ces deux termes étant synonymes.  
Nous ne saurions trop encourager les viticulteurs à conserver cette matière les usages adoptés et à continuer à n'employer que cette qualité de soufre. C'est elle, en effet, qui est la plus efficace dans le traitement contre l'oïdium et, en même temps, la plus économique malgré son prix apparent plus élevé que d'autres qualités de soufre, telles que le soufre trituré.  
L'efficacité de la fleur de soufre vient de ce que, étant obtenue par la distillation du soufre et la condensation des vapeurs dans certaines conditions de température, elle est composée, ainsi qu'on le voit à l'examen microscopique, d'utricules réunis en chapetelets et présentant à la surface des aspérités rugueuses qui la rendent plus adhérente que le soufre trituré.  
De plus, ces utricules ont une enveloppe amorphe qui constitue la partie facilement oxydable du soufre.  
Comme l'action du soufre ne se produit qu'à une certaine température, vers 20°, il est évident que plus le soufre est facilement oxydable, plus il agira à une température moins élevée.  
Cette indication est particulièrement à retenir dans nos régions, où le printemps est souvent pluvieux ou nuageux.  
D'ailleurs, en employant un soufre moins facilement oxydable, il ne serait efficace qu'à des températures plus élevées et alors, il y aurait danger de brûlure.  
L'économie réelle du soufre sublimé vient de ce qu'il est beaucoup plus léger que le soufre trituré.  
On estime que 135 kilos de trituré garanti maille 110 sont à peu près équivalents, comme travail utile, à 100 kilos de bon sublimé. Le soufre trituré valant actuellement environ 20 francs de moins par 100 kilos que le soufre sublimé, les viticulteurs se rendent compte de l'économie très appréciable qu'ils retirent de l'emploi du sublimé.  
Ces considérations exposées, il est bien évident qu'entre deux souffrages sublimés, tous deux également chimiquement purs et conformes au règlement de la Commission des Fraudes, le viticulteur devra donner la préférence à celui qui est à la fois le plus léger, le plus fin et le plus riche en proportions d'amorphe, puisque c'est là la substance oxydable et véritablement efficace du soufre sublimé.  
D'ailleurs, pour apprécier exactement l'ensemble de ces qualités, l'examen microscopique est excellent, car il permet de constater :  
1<sup>o</sup> la proportion d'utricules qui doit atteindre au moins 90 à 92 % et qui doit être même supérieure dans d'excellentes fleurs de soufre et, ensuite, le degré de finesse de ces utricules qui doivent être constitués par des chapetelets et non pas par des agglomérats qui indiquent toujours que le soufre a été fabriqué ou à une température trop élevée qui a profondément modifié les utricules, ou à une température trop basse qui, en précipitant la condensation, les a déformés.  
Pour lutter contre le mildou, tout le monde connaît l'efficacité des sulfates de cuivre qui sont employés sous forme de bouillies cupriques (bouillies à la chaux, ou au carbonate de cuivre), mais ces sulfates, liquides, même répétés très souvent, ne peuvent assurer à eux seuls la défense du vignoble contre le mildou et, en particulier, contre le mildou de la grappe. Il est nécessaire de compléter ces sulfates liquides par des poudrages à base de sel de cuivre et qui pénètrent dans tous les organes, là où le liquide ne peut pénétrer.  
L'idée est donc venue depuis longtemps d'associer des sels de cuivre, en proportion convenable, au soufre sublimé, de façon à effectuer, en même temps le souffrage normal contre l'oïdium et un traitement complémentaire par poudrages contre le mildou.  
Jusqu'à présent, de pareils mélanges n'ont pas été très en faveur auprès des viticulteurs. En effet, le soufre et les sels de cuivre (acétates, oxychlorures) n'ont pas la même densité. Il est donc presque impossible d'obtenir des mélanges homogènes, ce qui conduit à épandre, ou trop, ou pas assez, de sulfatage de cuivre en même temps qu'on épand le soufre.  
D'autre part, les souffres sublimés ou triturés ne sont pas mouillables, c'est-à-dire qu'ils flottent à la surface de l'eau ; rosée, brouillard ou pluie légère. Le sulfate de cuivre ne peut donc pas se dissoudre et perd complètement son efficacité.  
C'est pour cela que certains fabricants ont essayé et réussi à fabriquer des souffres mouillables, à base de sels de cuivre, souffres qui s'incorporent à l'eau et permettent, par conséquent, la dissolution du sulfate de cuivre.  
LES RAFFINERIES DE SOUFRE REUNIES, 1, place de la Bourse, à Marseille, propriétaires des marques de soufre sublimé L. CHAMBRON et A. BOUDE et FILS, sont parvenues à mettre au point des souffres mouillables fabriqués dans leur usine de Bassens, qui longuement expérimentés ont donné toute satisfaction.  
De plus, cette mouillabilité permet au mélange d'être complètement homogène, et, par conséquent, également efficace.  
Ces souffres mouillables sulfatés ont été déjà expérimentés depuis plusieurs années dans des stations oenologiques et de nombreux vignobles, par les soins d'expérimentateurs compétents : ils ont été reconnus

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la  
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 8.81

## PEPINIÈRES AMÉRICAINES

DE L'OUEST

Etablissements Viticoles

**Eugène GIRAULT**  
Pépinieriste Viticulteur

JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 70

Expos. Nationales Tours, Paris  
1er Prix - Médailles d'Or  
H. Concours - Membre du Jury

60 Hectares  
Vignobles et Pépinières  
Plans griffés des meilleures  
variétés - Reproducteurs directs  
recommandés  
Vastes Champs de Pieds mètres  
Champs d'Expériences  
Authentique Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT  
que vous devez  
nos meilleures Sélections! Agents sérieux acceptés

## VOITURES D'ENFANTS

(Spécialité)  
**A. MAINGUY**  
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES  
Téléphone 24.89

TOUTES RÉPARATIONS  
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

## MOTEURS ÉLECTRIQUES

neufs, occasion, tous courants, tous voltages  
VENTE - LOCATION - ÉCHANGE  
Atelier de rebobinage de tous moteurs  
Installati. d'Usines et de Châteaux

**R. Pointière - J. Le Clech**  
ÉLECTRICIENS  
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 16.53

**L'heure de la santé...**  
c'est l'heure de la  
**TONITRINE.**

Avant chaque repas, un verre à  
bordeaux, de ce reconstituant  
remarquable est le meilleur traite-  
ment pour se bien porter.

Apéritif tonique au goût  
excellent, le flacon de TO-  
NITRINE contient 1 litre de  
bon vin est en vente chez  
votre pharmacien, au prix  
de 3 fr. (impôts compris), à  
défaut écrire : Laboratoire  
St-Yves, St-Brieuc (C.-d.-N.)

Les ingénieurs de la  
**Pax-Labor**

ont conçu une  
Écrémeuse et n'en  
ont copié aucune.

C'est pour  
cette raison que la  
**PAX-LABOR**  
n'a pas les défauts  
des autres.

**PAX-LABOR**, par ses merveilleuses qualités,  
surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Écrémeuses Françaises  
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

**La vague rouge**  
S'INFILTRER  
DANS LE MONDE ENTIER  
après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie

Elle vous menace vous-même

avec son  
Marteau  
destructeur

et sa  
meuble  
facile

du sort de ce malheureux

Pour en connaître la puissance, lisez  
**La Vague Rouge**

seule revue spécialisée, dont la documentation pré-  
cise et universelle vous renseignera chaque mois sur  
le Mouvement bolchéviste et le Mouvement  
antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux tra-  
vailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et  
aux paysans que trompe le communisme, comme  
à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Le Numéro (68 pages) : 2 fr.  
ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. - ÉTRANGER : 30 fr.  
R. O. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 1005.44

**Choisissez le bien isolé**

A la campagne il est impossible d'éviter l'humidité,  
la question est d'importance en ce qui concerne  
l'emploi des moteurs électriques. En effet si un  
moteur est mal isolé, cette humidité peut être la  
cause d'accidents de personnes, de court-circuits  
etc., d'autant plus dangereux, que les secteurs  
ruraux distribuent fréquemment leur courant à  
une tension relativement élevée : 380 volts.

Si vous voulez éviter tout souci de ce côté,  
choisissez toujours un moteur bien isolé. L'isole-  
ment du moteur A. O. est parfait car il est  
réalisé par une double imprégnation faite sous  
pression, après un séchage préalable à chaud  
et par le vide.

**Ateliers d'Orléans**  
de la Compagnie Générale d'Électricité S.A. O. P. O. H. H. H.

SUCCURSALE DE NANTES : 1, PLACE DE LA MONNAIE. - Téléph. 139.37

Pépiniers et Horticulture réputées, Charles  
CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-  
dées en 1780. Culture des plus importantes de  
la région. Demandez, avant d'acheter nos arbres  
fruitiers formés et non formés, arbustes, conifères,  
arbres forestiers, rosiers, nos prix con-  
stants à prix réduits contre toute concurrence.

**VACHES BRETONNES** pures pie-noire tu-  
berculées, bidets et postiers.  
**GUERISON RADICALE** DE LA GALE du  
cheval, chien, mouton,  
par une seule application. BOY, vétérinaire-  
élèveur, VANNES (Morbihan).

**Le "Passe-Partout"**  
Marque déposée  
Pulvérisateur à acide fonctionnant à bras  
Breveté S. G. D. G.  
est livré en deux modèles

Modèle N° 1  
Contenance 20 litres. - Pompe renforcée

Modèle N° 2  
Contenance 35 litres  
Pompe indépendante en bronze spécial pour acide

Pour tous renseignements, s'adresser à  
**Et. PERRAUD à CORSEPT**  
Inventeur - Constructeur  
ou à ses Agents Diplôme et Médaille de Bronze

Pour vos PLANTATIONS  
Adressez-vous aux  
**PEPINIÈRES CLETRAS**  
Successeur de LEPEYRE FRÈRES (fondées en 1813)  
79, Rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 115.18

50 HECTARES EN CULTURES  
Tous végétaux de plein air. - Arbres fruitiers,  
forestiers et d'ornement. - Conifères. -  
Arbustes. - Plantes pour reboisement. - Rosiers  
(collection superbe).  
Choix considérable de Paupiers et Pommeiers  
Prix courant sur demande

Les Machines à Coudre "STELLA" sont fabri-  
quées dans  
une des plus importantes usines du monde. La production annuelle s'élève à  
190.000 machines. 3.000.000 sont en usage.

Les Meubles "STELLA" sont en bois très sec et ne se  
déforment jamais. La marche  
est douce, rapide et silencieuse.

Les Machines à Coudre "STELLA" sont  
garanties  
10 ans contre tout vice de construction.

Vente exclusive en gros : Fontenay, NANTES, et au détail : chez tous les  
bons Agents de Cycles, à des prix sans concurrence.

MODÈS-CONFECTIONS-ROBES DE MARIÉES  
GRANDS MAGASINS **DECRÉ NANTES**

BONNETERIE-LAYETTES-VOITURES D'ENFANTS  
GRANDS MAGASINS **DECRÉ NANTES**

**BAPTEMES**  
FABRIQUE DE DRAGEES  
**ROUX-RETIENE**  
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

## LA HERNIE

GUÉRIE PAR  
**La méthode LEROY**  
Chutes de Matrices  
Déplacements des Organes

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui,  
aujourd'hui, portent encore de vulgaires  
bandages PLUS DANGEREUX pour eux  
que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL  
appliqué par les soins d'un spé-  
cialiste, a toujours raison de cette infir-  
mité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.  
La science a fait de tels progrès  
dans ce sens que LA GUÉRISON DE LA  
HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de  
personnes bien connues dans notre région  
et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-  
Inférieure).  
M. PENEREAU E., à Saint-Jean-du-Pel-  
lerin.  
M. CROSSOARD, Châteaubriant (Loire-  
Inférieure).  
M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Infé-  
rieure).  
Mme GASTINEAU, La Chapelle-Blain  
(Loire-Inférieure).  
M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-  
Inférieure).  
Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Infé-  
rieure).

TOUS GUÉRIS EN QUELQUES MOIS,  
'SANS GÈNE, SANS OPÉRATION',  
'SANS ARRÊT DE TRAVAIL'

Devant de tels résultats, toute personne  
soucieuse de sa santé et de ses intérêts  
comprendra qu'elle doit s'adresser à un  
SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

**SEUL, M. LEROY** ayant son  
cabinet à Nantes peut, par sa  
présence constante, suivre  
constamment sa clientèle de  
près.

Faites donc appel aux conseils éclairés  
de notre renommé praticien NANTAIS qui  
vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, dimanche ma-  
tin, de 9 heures à 11 heures, et tous les  
lundis, en son Cabinet, 8, rue Jean-Jac-  
ques-Rousseau.

ANCENIS, tous les jours, Hôtel des Voya-  
geurs.  
MACHÉCOUL, mercredi 25, Hôtel de la  
Bicyclette d'Argent.  
SAINT-NAZAIRE, vendredi 27, Hôtel de  
Bretagne.

**LEROY, Spécialiste Herniaire**  
8, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES

Mme LEROY reçoit les Dames

**POMMES DE TERRE DE SEMENCE**

Agriculteurs, gardez-vous de planter des tubercules dégénérés.  
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos  
plants en Bretagne, au climat et sol propices.

Prix modérés - Qualité de 1<sup>er</sup> choix  
Variétés à grands rendements :  
BEAUVAIS, ABONDANCE, ANDRÉA, EARLY, EERSTELINGEN, CHARDONNE,  
FIN DE SIÈCLE, FLICK GÉANTE, IMPÉRIATOR, INDUSTRIE, MAGNUM,  
MÉNIVELLE, MAURICER, RONDE JAUNE, ROSA, ROYALE, SAUCISSÉ,  
VOLTELMANN, GÉANTES BLANCHE ET BLEUE, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos pour chaque variété

**UNION AGRICOLE BRETONNE**  
31, Rue du Port, à SAINT-BRIEUC (C.-du-N.)  
Les tubercules bretons sont exempts du Doryphora et de la Gale noire

VII<sup>e</sup> SALON DE LA MACHINE AGRICOLE  
DU 21 AU 29 JANVIER 1928

**PARC DES EXPOSITIONS**  
PORTE DE VERSAILLES, PARIS

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES

Constructeur

**ELEVEURS, FEMMES DE BASSE-COUR !**  
Engraissez rapidement tous vos Animaux avec le  
**CONDIMENT BUTON** (Résultats sûrs)  
(Dépense minime)  
Les 2 kilos : 13 fr., franco : 15 fr. - Les 4 kilos : 24 fr., franco : 26 fr.

Guérissez sûrement Lapins et Volailles malades avec la  
**POUDRE SOUVERAINE BUTON**  
La boîte de 1/2 kilo : 10 fr., franco : 12 fr.

La valeur de ces deux produits est confirmée par de nombreuses attestations  
cogieuses et les plus hautes récompenses aux grandes expositions.

**S. BUTON**, Fabricant, Château-d'Olonne (Vendée)  
Téléphone 4 - Chèques Postaux Nantes 171.73  
Dépôt La Roche : CHEVÉOLEAU, March. de Grains, pl. du Marché - Dépositaires sont demandés

**POMPES** et motos-pompes pour  
les soutirages et trans-  
vasement des vins et moûts.

**TUYAUX CAOUTCHOUC**  
pour pompes et siphons, gommés inté-  
rieurs spéciales pour cidres et vins,  
EBULIOSCOPES Lévesque et Mallrand,  
pèse-moûts, pèse-alcool, pèse-vins,  
BASCULES pèse-tonneau,  
Mèches souffrées, bondes, robinetterie de  
caves, en bois et en cuivre.  
Bassines, bidons, brocs, entonnoirs.

**TANINS** acides tartrique et citri-  
que, colles.

Tout le matériel et tous les produits  
pour une bonne vinification, chez  
**E. PILLORET** 2, Rue Guépin  
NANTES  
Marcel NORMAND, Succ<sup>r</sup>  
Téléphone 115-86. - Compte postal 56.49

GRATUITEMENT, j'indique des centaines de  
propriétés à vendre en Sud-Ouest. BONNAMY,  
Prigorieux (Dordogne).

Esca - Apoplexie - Pyrale  
une seule application d'hiver au  
**PYRALION SCHLÖESING**  
LES DÉTRUIT RADICALEMENT  
Milliers de références. - 25 ans de succès

**Carie - Charbon**  
détruits par les traitements, à sec à la  
**VITRIOLINE SCHLÖESING**

Désinfection des Fûts - Mutage des Moûts  
PAR  
**le Soufre Gloria-Schlöesing**  
Soufre sans couleur

Bouillies - Soufres Noirs SCHLÖESING, etc.

Demandez notices et renseignements aux  
**Usines SCHLÖESING Frères & C<sup>o</sup>**  
175, Rue Paradis, à MARSEILLE  
à MM. GUILLOU & ROBERT  
9, Rue de la Paix, à NANTES  
ou tous bons Droguistes

**ÉLEVEZ**  
économiquement  
**Veaux**  
& porcelets  
avec la  
**LACTINA SUISSE**

Refusez les imitations,  
exigez cette marque :

Fabriquée depuis 1891  
par les Etablissements  
**FRANÇOIS BRUNNER - Villeurbanne-LYON**

**La BANQUE**  
DE LA  
**LOIRE-INFÉRIEURE**

Albert DELIMÈLE et C<sup>o</sup>  
22, Rue du Calvaire, 22  
**NANTES**

achète cher les pièces d'argent  
grecques, belges, Napoléon III et toutes  
pièces d'argent et or (sauf françaises et  
écus suisses).

Ecrivez-moi aujourd'hui même et je  
vous indiquerai GRATUITEMENT :

Comment vous nourrir,  
Comment vous meubler,  
Comment vous habiller,  
Comment vous chauffer,  
Comment vous soigner,  
etc., etc., etc.

et ce, confortablement et en REALISANT  
DE GROSSES ÉCONOMIES.

Cette offre est garantie foncièrement  
honnête.

Ecrire : M. le docteur GELLET, Publicité  
de l'Ouest, NANTES.

**ACHÈTE TOUTES SAUVAGINES**

fouines, putois, martres, renards, belettes,  
taupes, loutres, écureuils en t. quantité,  
PÉROCHEAU, fourrures, Sainte-Pazanne  
(Loire-Inférieure).

VIN NATUREL, la pièce 205 litres, 850 fr.  
franco régie, port, fut. Mme Lucienne BAR-  
DON, propriétaire, Saint-Césaire-les-Nines  
(Gard). Échantillon 3 francs, timbres.

**A Vendre, BONNE FERME 14 hectares**  
(Tarn-et-Garonne). Maison bon dépendances,  
Eau par source, Vigne, bois, belles prairies,  
terres labour, en culture ; arbres fruitiers,  
plantation pruniers d'Ag. Mat. agricole. Libre  
suite. Prix : 30.000 fr. PAUTHIER, 113, ave-  
nue du Chemin-de-Fer, Le Raincy.

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer  
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de LA RUDELIÈRE (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral  
da 10 Décembre 1923).

**LES SABLES-D'OLONNE**

EAU - GAZ - ÉLECTRICITÉ - TOUT À L'ÉGOUT

Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS  
unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son  
REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre.  
S'adresser à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE